

Monsieur
Josef Frey MdL
Haus des Landtags
Konrad-Adenauer-Str. 3
70173 Stuttgart
Pour information

le 3 février 2017

Madame la
Présidente du Landtag
Muhterem Aras MdL
Haus des Landtags
Konrad-Adenauer-Str. 3
70173 Stuttgart

Résolutions du Conseil rhénan en date du 9 décembre 2016

Monsieur le Député,

Je vous remercie vivement de m'avoir transmis les résolutions du Conseil rhénan, adoptées le 9 décembre 2016. J'ai obtenu les avis des différents ministères concernés afin de vous résumer, par la présente, la position du gouvernement du land face aux différentes résolutions adoptées par le Conseil rhénan :

1ère résolution : „Marché de l'emploi transfrontalier dans le Rhin supérieur“

Le gouvernement du land souligne son soutien en faveur de toute action pour mieux imbriquer, au-delà des frontières nationales, les marchés de l'emploi et de la formation professionnelle dans la région du Rhin supérieur. En effet, une telle intégration offre des avantages de part et d'autre – et ce non seulement du point de vue économique, mais aussi dans l'intérêt de la société civile.

Le gouvernement du land salue, en principe, l'organisation d'un appel d'offres à l'intention des entreprises qui se distinguent dans le domaine de la formation plurilingue, comme l'exige le chiffre 2 de la résolution. En effet, de telles actions

peuvent contribuer à faire évoluer une formation professionnelle à caractère transfrontalier. Cependant, le gouvernement du land tient à faire remarquer qu'il existe déjà, dans le Bade-Wurtemberg, une multitude de prix créés à l'intention du monde des entreprises. C'est ainsi, dans le cadre du projet „Certificat Eurégio“, que sont distinguées d'ores et déjà les entreprises qui s'associent activement à l'organisation de stages à l'étranger proposés aux jeunes subissant une formation professionnelle dans la région du Rhin supérieur. Il convient donc de peser avec tout le jugement qui s'impose, les frais occasionnés par un tel prix et l'intérêt qu'il promet de présenter. Vu l'effort considérable qu'exigeraient l'appel d'offre pour le prix, le marketing pour obtenir des candidatures, l'action du jury réuni pour faire la sélection, la mise au point des critères objectifs pour la sélection ainsi qu'enfin l'organisation d'une cérémonie publique de remise des prix, la notoriété et l'attention publiques que promettrait la cérémonie de remise des prix pourrait s'avérer une récompense insuffisante.

Le Ministère de l'économie, de l'emploi et de la construction de logements fait d'ailleurs remarquer qu'il serait dans l'impossibilité d'assurer ces tâches s'il n'était pas doté de ressources supplémentaires en matière de personnel et de ressources financières. De même, on a le sentiment qu'il vaut mieux s'attendre à ce que les autres acteurs du Rhin supérieur, et notamment les chambres, ne disposeraient pas non plus des ressources HR qu'exigerait la prise en charge des nouvelles responsabilités dans le domaine de la coopération transfrontalière. C'est pour cette raison que le gouvernement du land suggère que le Conseil rhénan, initiateur du prix, en assure également la cérémonie de remise.

D'un autre côté, le gouvernement du land tient aussi à exprimer son soutien à un projet qui consisterait à analyser les foyers principaux de la pénurie de main d'oeuvre qualifiée ainsi que les secteurs les plus touchés par cette pénurie dans la région du Rhin supérieur. Le Ministère de l'économie, de l'emploi et de la construction de logements tient à souligner que les analyses élaborées par les différents groupements et organes du Rhin supérieur pourraient être prises en compte, le cas échéant, dans le cadre des études programmées actuellement par le Con-

seil lui-même. Cela constituerait une démarche particulièrement appropriée là où il s'agit d'analyser l'offre et la demande en informaticiens et en ingénieurs électriques dans le Bade-Wurtemberg tout entier, ces deux métiers se trouvant plus particulièrement au centre de l'évolution de la numérisation.

Le gouvernement du land salue les approches transfrontalières, évoquées au chiffre 4, visant la formation professionnelle, au même titre que les projets INTERREG, mentionnés au pont 6, qui visent la création de marchés transfrontaliers de l'emploi et de la formation professionnelle.

D'un autre côté, le gouvernement du land fait valoir certaines réserves concernant la reconnaissance mutuelle des diplômes professionnels tel qu'elle est demandée au chiffre 7 de la résolution. En effet, il s'agit là d'un projet qui n'est plus poursuivi depuis un moment sur le plan politique, puisqu'il s'est avéré que les diplômes dont il s'agit des deux côtés ne sont pas comparables du point de vue de leurs contenus, de la durée de formation, des parts réservées à la formation pratique etc. et qu'une reconnaissance mutuelle ne saurait ainsi être envisagée.

Par contre, le gouvernement du land soutient la demande de voir s'instaurer une plus grande transparence grâce à une présentation des contenus de la formation qui soit compréhensible pour l'autre côté. D'importants travaux préparatoires ont été effectués à cet égard (les documents dits de liaison) et ce notamment pour les métiers qui se prêtent particulièrement bien à une formation transfrontalière et pour lesquels il existe une demande particulièrement soutenue.

2ème résolution „Transition énergétique et économique chez les producteurs d'énergie dans le Rhin supérieur“

Cette résolution vise notamment une coopération intensifiée en matière de fermeture des centrales nucléaires, la définition des potentiels de régénération au niveau de la région ainsi qu'une plus grande sensibilisation de la population face à la réduction de la consommation d'énergie.

Les volets 1 et 2 de la résolution traitent, entre autres, de l'arrêt des centrales nucléaires.

Lors du conseil des ministres franco-allemand du 7 avril 2016, à Metz, il a été décidé d'instaurer un groupe de travail commun pour faire étudier les possibilités d'implantation d'entreprises permettant de préserver les emplois dans la région. Le Bade-Wurtemberg soutient cette initiative, et le land a signalé sa volonté de coopération en la matière. Une telle structure permettra également de se pencher sur les questions de coopération et d'échange de savoir-faire et d'expériences dans le domaine du démantèlement des centrales nucléaires.

Le 8 septembre 2016 une rencontre de représentants du ministère fédéral de l'économie et de l'énergie et d'une délégation du ministère fédéral de l'environnement, de la protection de la nature, de la construction et de la sûreté des réacteurs avec Monsieur Jean-Michel Malerba, commissaire délégué par le gouvernement français à la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, a permis d'analyser les possibilités de coopération dans le domaine de l'implantation d'entreprises autour du site de Fessenheim. Selon les informations dont nous disposons, Monsieur Malerba a détaillé le calendrier prévu pour la fermeture de la centrale, et il a donné un aperçu des répercussions de cette action sur l'évolution des emplois. L'entretien a aussi permis de se pencher sur le dossier de l'implantation d'entreprises, sans cependant aborder des projets concrets. Il est prévu de continuer ce dialogue.

Le 29 septembre 2016 Messieurs Kretschmann, ministre-président, et Untersteller, ministre de l'environnement, ont rencontré à Paris Madame Royal, ministre français de l'environnement. A côté du calendrier régissant la fermeture et le démantèlement de la centrale nucléaire de Fessenheim, cet entretien a également permis d'évoquer les possibilités d'implantation d'une production de batteries du constructeur automobile Tesla et d'une centrale solaire. Par ailleurs, les participants à cet entretien ont réaffirmé la volonté du Bade-Wurtemberg de participer aux activités du groupe de travail franco-allemand et à la coopération que ce groupe de travail engagera en vue de la préservation des emplois et du démantèlement de la centrale.

S'agissant du chiffre 3 de la résolution qui vise la coopération trinationale pour relever les défis en matière d'environnement, de sécurité et d'acceptation auprès de la population, le gouvernement du land fait remarquer que le Bade-Wurtemberg fait partie du réseau *TRION-climate e.V.* (Réseau pour l'énergie et

le climat de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur). Le réseau germano-franco-suisse des acteurs dans les secteurs de l'énergie et du climat au niveau de la Région Trinationale Métropolitaine du Rhin supérieur a comme objectif de faire avancer les efforts de protection du climat et de transition énergétique au sein de la région trinationale et d'intensifier l'échange transfrontalier. Il existe ainsi une plateforme pour la coopération trinationale face aux défis évoqués par la résolution, en matière d'environnement, de sécurité et d'acceptation au niveau de la population. Le 25 novembre 2016 s'est tenu à Lörrach le second congrès trinational sur le climat et l'énergie qui s'est penché sur le dossier des „réseaux de chaleur et exploitation de la chaleur de récupération”.

Le volet 4 de la résolution traite de l'analyse de l'évolution de la production d'électricité et des potentiels énergétiques que recèle la région. Le gouvernement du land tient à son tour à faire évoluer ce dossier.

C'est ainsi que le ministère de l'environnement a signé plusieurs contrats d'études pour faire analyser l'évolution future de la production d'électricité dans le Bade-Wurtemberg. Un avis d'expert de l'année 2014 qui a été mis à jour et élargi en 2016, traite de la sécurité d'approvisionnement dans le Sud de l'Allemagne, en tenant compte également des régions voisines. Selon les conclusions des experts, il n'existe pas à moyen terme de risque pour la sécurité d'approvisionnement en Allemagne du Sud. Les experts évoquent les mécanismes de sécurité ancrés dans la loi sur les marchés de l'électricité sous forme de centrales de réserve : réserves de réseau, réserves de capacité et permanences de sécurité.

L'agence du land pour l'environnement, les sondages et la protection de la nature (Landesanstalt für Umwelt, Messungen und Naturschutz - LUBW) a été chargée par le ministère de l'environnement d'élaborer un atlas des potentiels des énergies renouvelables ("Potenzialatlas Erneuerbare Energien"). Cet atlas a évolué en 2015 pour devenir l'„Atlas Energie du Bade-Wurtemberg". A côté de la présentation des potentiels que présentent les énergies éolienne et solaire (toits et fermes) ainsi que de l'énergie hydraulique, le nouvel atlas offre désormais, entre autres, des informations sur les besoins calorifiques des immeubles, des exemples de pratiques exemplaires („best practice“) en matière d'efficacité énergétique et d'utilisation des énergies renouvelables et de l'exploitation des systèmes de combustion de la biomasse. Il est prévu de faire évoluer la gamme des sujets traités par cet atlas en y ajoutant, par exemple, un volet „utilisation de la chaleur". L'atlas offre pour les institutions publiques et le monde des entre-

prises, mais aussi pour les citoyens, des informations aussi utiles que claires et compréhensibles. L'information y contenue fournit une bonne base pour élaborer des conceptions individualisées, même transdisciplinaires, afin de faire avancer la concrétisation de la transition énergétique au niveau du land.

S'agissant de la sensibilisation de l'opinion publique face à la consommation d'énergie, telle qu'elle est demandée au point 5 de la résolution, le gouvernement du land fait sienne cette préoccupation qu'il considère comme l'une des tâches importantes.

Le ministère de l'environnement poursuit différentes actions pour approfondir la sensibilisation de la population face à sa consommation d'énergie et pour faciliter les mesures visant à augmenter l'efficacité énergétique. C'est ainsi qu'il met des crédits à la disposition de l'Agence du Bade-Wurtemberg pour la protection du climat et pour l'énergie (KEA GmbH) pour permettre à celle-ci de diffuser des informations sur l'utilisation des énergies renouvelables et sur l'amélioration de l'efficacité énergétique. Pour y arriver, on aide entre autres la création de centres de compétence se consacrant à une variété de thèmes : *contracting*, gestion de l'énergie, centrales au charbon, réseaux de chaleur, mais aussi le programme d'information „Avenir des constructions anciennes“. Et enfin, des crédits sont accordés pour un nombre important de programmes des agences régionales de l'énergie. Celles-ci couvrent la quasi-totalité du territoire avec leur postes d'information et de conseil.

Un réseau de postes de compétence régionaux en matière d'efficacité énergétique a été mis au point afin de mettre en valeur les potentiels d'économie d'énergie existant au niveau des entreprises. Les petites et moyennes entreprises notamment doivent être ainsi sensibilisées grâce à l'activité de ces postes, et ils leur offrent soutien et accompagnement – du conseil en énergie jusqu'à la réalisation des mesures pour augmenter l'efficacité énergétique.

Les arrondissements du Bade-Wurtemberg peuvent non seulement participer au concours „Leitstern Energieeffizienz“ (étoile-guide efficacité énergétique) afin de se comparer et de mesurer leurs progrès dans les domaines de „L'orientation programmatique de la politique d'efficacité énergétique“ et des „Progrès réellement atteints en matière d'efficacité énergétique“. Le land leur offre aussi la possibilité de se faire distinguer et se voir accorder des primes pour certains projets-phares dont les thèmes changent tous les ans. Par ailleurs, plusieurs ateliers sont organisés au courant de chaque année qui constituent un élément central du „Leitstern Energieeffizienz“. Les représentants des communes et mu-

nicipalités profitent de ces ateliers pour échanger les meilleures pratiques et pour s'enrichir mutuellement de leur expérience.

La transition énergétique ne se déroulera jamais toute seule – au contraire, elle a besoin d'être activement mise en œuvre, sous forme d'une multitude de mesures individuelles, par les hommes et les femmes du land, et ce, dans le cas idéal, sur la base d'une conviction profondément ancrée auprès de la population. A l'époque que nous vivons, caractérisée par une grande diversité des valeurs et un niveau d'information dramatiquement élevé grâce à l'action des médias modernes – Internet, réseaux sociaux etc. – il est donc devenu indispensable de soutenir les objectifs de politique d'énergie par un outillage de communication bien adapté, vu notamment la complexité et la complication de ces objectifs. C'est dans ce souci que le ministère de l'environnement, du climat et de l'économie de l'énergie avait réalisé entre mai 2013 et mai 2016 la campagne "Kampagne 50-80-90". Cette campagne comportait à côté d'un *roadshow*, d'un bouquet de manifestations à formats divers et d'une information aussi variée que complète, également le site web www.50-80-90.de ainsi que le compte Twitter @energiewendebw. Ces formats sont actuellement adaptés et élargis à la lumière des défis les plus récents.

D'un autre côté, le land propose aux communes du Bade-Wurtemberg son soutien et ses conseils et recommandations concrets à travers le „Forum Energiedialog (FED)“ qui traite de la réalisation pratique de la transition énergétique. C'est en concertation étroite avec les mairies que le FED élabore des stratégies visant à prévenir à un stade le plus précoce possible l'apparition de conflits violents ou de limiter l'ampleur ou l'aggravation de conflits déjà existants. Dans un premier temps, en se basant sur les analyses de terrain, le "forum dialogue énergie", met au point des propositions d'action et de procédure qui sont ensuite discutées et concertées avec les maires des communes. Interviennent ensuite sur place des équipes de prestataires externes qui présentent l'expérience et le savoir-faire requis dans la gestion des conflits autour des infrastructures concernées et qui agissent en toute neutralité et indépendamment des parties au conflit. Au centre de cette action se placent les instruments de conseil et d'accompagnement des maires et des conseils municipaux (animation des séances, procédures de dialogue et d'arbitrage), les instruments d'aide en communication (communication en direction de la presse et de l'opinion publique, supports d'information), et les approches et techniques permettant de surmonter les difficultés ayant provoqué le conflit ou le litige (mise au point de faits, en-

gagement d'experts). Le cas échéant, les équipes interviennent aussi pour arbitrer les conflits existants (médiation, tables rondes).

3ème résolution „Développer l'espace commun des soins de santé dans le Rhin supérieur“

Le gouvernement du land souligne à son tour l'intérêt et l'importance de l'amélioration de l'offre des soins de santé dans la région du Rhin supérieur grâce à la mise en valeur des potentiels que recèle la coopération transfrontalière.

C'est ainsi que le gouvernement du land se félicite de la priorité accordée au projet TRISAN qui a été lancé en juillet 2016 et pour lequel un sondage organisé dans le Rhin supérieur se trouve actuellement au stade d'évaluation. Un premier atelier de stratégie est prévu au printemps de 2017. Le rôle du projet TRISAN sera de conseiller les acteurs et d'aider certaines coopérations dans les domaines évoqués dans la résolution.

Les coopérations qu'on vient de citer : MVZ Lörrach et le projet-pilote Bâle-Lörrach (GRÜZ) illustrent bien comment les acteurs régionaux se mettent à la recherche de coopérations transfrontalières là où il s'agit de structures d'approvisionnement à caractère complémentaire, afin de créer des situations *win-win* dont profitent tous les partenaires.

Dans le but de développer la „médecine personnalisée“ dont traite le chiffre 6 de la résolution, la conférence du land pour la santé a décidé en 2015 d'installer un groupe-projet chargé de procéder à un inventaire de la situation dans le Bade-Wurtemberg. Une fois installé ce groupe a présenté le 19 octobre 2016 un rapport sur la situation assorti de ses recommandations. On y suggère, entre autres, de créer à certains endroits du land une structure dite de centres pour la médecine personnalisée. L'objectif étant d'en arriver à une bonne mise en réseau des établissements se consacrant à la médecine personnalisée dans le Bade-Wurtemberg.

Tout progrès à réaliser dans ce domaine dépend, à côté de l'évaluation décentralisée des données, d'une intégration des données de santé numériques, disponibles à partir des sources les plus diverses. L'accélération poursuivie par le gouvernement du land en matière de numérisation sera de nature à accélérer le regroupement de ces données (résultats de recherche, données d'approvisionnement et données secondaires etc.), permettant de cette manière de faire des progrès significatifs dans le domaine de la médecine personnalisée .

Le Bade-Wurtemberg se tient à la disposition du Conseil rhénan pour présenter un rapport sur l'avancement de la médecine personnalisée.

D'un autre côté, le gouvernement du land tient à faire remarquer qu'une homologation telle qu'elle est évoquée au chiffre 8 de la résolution, exigerait comme condition *sine qua non* une harmonisation à l'échelle de l'Union Européenne toute entière. Pour que les nouvelles méthodes de diagnostic, une fois éprouvées et validées, puissent être intégrées (sans distinction et aussi simultanément que possible) dans les catalogues de prestations des organismes d'assurance des différents pays, il faudrait, par exemple un système unique et concerté par les intéressés pour reconnaître l'intérêt et l'utilité des médicaments nouveaux. Or, nous avons le sentiment qu'il n'existe pas actuellement une majorité politique qui permettrait une telle harmonisation au niveau de l'UE.

Un autre objectif d'importance centrale, dans le cadre de la politique de santé du gouvernement du land, concerne les traitements ambulatoires qu'il convient de favoriser et de faciliter. Il s'agit de créer une motivation en la matière afin d'assurer un niveau d'approvisionnement de base (médecine générale) dans les zones rurales également, comme cela est demandé au chiffre 9 de la résolution.

Le projet d'un „Centre médical transfrontalier“ lancé dans la région de Breisach/Neuf-Brisach doit déterminer les besoins de création de cabinets transfrontaliers de médecins de famille. Le projet fera le point des obstacles d'ordre juridique et financier qui pourraient s'y opposer. Le suivi et l'encadrement de ce projet sont assurés par l'Agence Régionale de Santé

Grand Est (ARS), puisque cet organisme assure actuellement la présidence du groupe de travail „Santé” de la Conférence du Rhin supérieur.

Veillez recevoir, Monsieur le Député, mes salutations bien cordiales,

Gisela Erlen